

221C3581  
FR0011271600-FS1018

22 décembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**FERMENTALG**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 décembre 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 21 décembre 2021, le seuil de 15% des droits de vote de la société FERMENTALG et détenir indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations<sup>1</sup> et Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, cette dernière agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies, 6 141 741 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 15,38% du capital et 14,49% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations SA <sup>1</sup>	3 041 003	7,62	3 041 003	7,18
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies) <sup>1</sup>	3 100 738	7,77	3 100 738	7,32
<b>Total CDC</b>	<b>6 141 741</b>	<b>15,38</b>	<b>6 141 741</b>	<b>14,49</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société FERMENTALG<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il est précisé que (i) Bpifrance Participations est contrôlée par Bpifrance SA, laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance, et (ii) Bpifrance Investissement est contrôlée par Bpifrance Participations.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 39 921 587 actions représentant 42 377 130 droits de vote (selon le déclarant) en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société FERMENTALG du 16 décembre 2021.